ABONNEMENT

Saumur Un an. Six mois. Trois mois.

on s'abonne

A SAUMUR Au bureau du Journal m en envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

RÉSERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doi-vent être remis au bureau du journal la veille de la reproducion, avant midi.

Les manuscrits déposés ne

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

A PARIS

L'abonnnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 MARS

Le Repos du Dimanche

La question du repos dominical est à l'ordre du jour. On l'étudie dans toutes les sphères, aussi croyons-nous qu'on lira avec intérêt les extraits suivants que nous faisons à un article du Figaro, signé Ph. de Grandlieu, sur cette

L'histoire a vraiment des ironies amusantes et de piquants retours! Nous sommes à la veille de voir, non seulement d'austères républicains recevoir des cordons des mains de l'Empereur d'Allemagne, mais des libre-penseurs relever chez nous la loi tant décriée de 1814 et rapporter de Berlin le repos du dimanche aboli par le régime actuel!

Le spectacle est des plus instructifs et montre une sois de plus combien il est vain d'aller contre la nature des choses!

On n'écoutait ni les catholiques ni même les économistes quand ils rappelaient que l'homme n'est pas une machine à jet continu, mais un être moral ayant besoin de trêve réparatrice; et voilà que maintenant se sont les athées qui parlent comme des cléricaux et des détracteurs de toute croyance qui préconisent le plus la thèse évangélique! C'est le farouche Tolain, c'est le socialiste Delahaye qui, au nom de la liberté comme de la dignité humaine, réclament le bienfait d'une institution qu'ils conspuaient naguêre en la qualifiant de rétrograde et de jésuitique !

Car remarquez que ce n'est pas seulement d'un repos hebdomadaire qu'il s'agit pour réparer les forces épuisées par le travail de la semaine, mais bien du repos dominical, c'està-dire de celui qui rappelle à l'homme qu'il a une ame, une intelligence, une famille, et qu'il importe, au milieu des luttes et des fatigues de la vie, d'avoir par semaine un jour sacré pour se recueillir, cultiver son esprit, détendre son cœur entre la femme et les enfants, au foyer

Qu'un philosophe aux idées élevées, comme M. Jules Simon, soutienne cette thèse, cela n'a rien de surprenant; mais ce qui est plus original et plus inattendu, c'est de voir notre ministre actuel des travaux publics, M. Yves Gnyot, a le Vieux petit employé de la Lanterne », la prêcher avec toute la chaleur d'un nouveau converti....

Un congrès international, malheureusement très inaperçu dans le tumulte de l'Exposition, s'est tenu l'année dernière, à la fin de septembre, pour étudier cette question au point de vue hygiénique et social, et plus de 200 membres y ont pris part en dehors de toute opinion

politique comme de toute croyance religieuse. A la suite du Congrés de Paris, une Ligue populaire pour le Repos du Dimanche en France s'est constituée sous la présidence effective de M. Léon Say, Ligue dans le comité de laquelle figurent l'ingénieur en chef de la Compagnie de Lyon, des membres de l'Institut, des industriels, des entrepreneurs, des architectes, des commerçants. « Elle poursuit, dit son programme, l'amélioration du sort des ouvriers, le développement du sort des familles,

le progrès hygiénique et moral, le libre accomplissement des devoirs religieux, sans contrainte pour personne. »

Une autre Association, s'inspirant de la même pensée généreuse, a été fondée par MM. Chesnelong et Keller, sous ce simple titre: Le Repos du Dimanche, et elle poursait, à côté de la première, une action « parallèle » qui, celle-là, justifient toutes les approbations et tous les concours.

La question n'est pas nouvelle en France. Tout le monde connaît de nom la loi de 1814. flétrie pendant trois quarts de siècle comme obscurantiste et réactionnaire par des déclamateurs qui ne l'ont jamais lue. J'ai eu la curiosité de me reporter à sa discussion et de feuilleter le Moniteur poudreux de l'époque.

C'est bien instructif, et ma première découverte a été de constater qu'au lendemain même de la Restauration, et avant toute réunion des Chambres, Fouché, ministre de la police, le louche et répugnant Fouché, avait prescrit en hâte l'exécution d'anciens règlements de 1782 sur l'observation du dimanche! - Il y a des empressements et des platitudes que les révolutionnaires domestiqués sont seuls capables d'imaginer et d'accomplir.

Deux mois plus tard, la Chambre des députés, sous la présidence de M. Laîné, commençait la discussion, non d'un projet de loi présenté par le gouvernement, mais d'une proposition émanant d'un de ses membres bien oublié depuis, M. Bouvier. Le débat rappelle que la Convention elle-même avait reconnu le besoin d'un jour de repos, qu'elle avait inventé dans ce but la décade et quelques autres fêtes civiques et qu'elle exigeait l'observation de ces fêtes nouvelles avec beaucoup plus de rigueur que n'en avait jamais mis la religion catholique pour les siennes, quand elle était la religion exclusive de l'Etat.

Toute vente publique, faite ces jours-là, était punie d'une amende de 25 à 300 francs ; les boutiques, ateliers, magasins devaient être fermés, et tout travail exécuté sur la voie publique ou en vue du public était puni de l'amende et de la prison!

Ah! ils n'y allaient pas de main morte, les républicains de ce temps-là!

La pauvre loi de 1814 n'en demandait pas tant; mais si paternelle, si tombée en désuétude qu'elle fût, son existence même offusquait encore les législateurs de nos jours, et, à peine maîtres du pouvoir, en 1880, ils s'empressèrent de l'abolir. Il est vrai qu'en l'abrogeant pour les autres, ils jugèrent bon de la maintenir pour eux-mêmes, en ajoutant au scrupuleux congé du dimanche ceux beaucoup moins justifiables du mercredi et du vendredi.

Enfin, restait une dernière clause, introduite en 1866 dans le cahier des charges des travaux exécutés pour le compte de l'Etat, et qui imposait aux entrepreneurs l'obligation de suspendre ces travaux les dimanches ou jours de fêtes, à moins d'urgence. - C'était encore trop ; cette faible et derniére réserve fut supprimée à son tour par un arrêté ministériel de

Tout était donc jeté à bas; mais bientôt les ouvriers s'aperçurent qu'ils étaient les victimes de ce prétendu affranchissement ; qu'ils s'épuisaient à la peine sans produire davantage, et que ceux d'entre eux qui, exténués et à bout de force, s'arrêtaient un jour pour se refaire, risquaient de trouver leur place prise à l'usine qui, elle, ne chômait jamais. - Et alors commença le mouvement de réaction, devenu aujourd'hui assez puissant pour contraindre les sectaires à en revenir aux vieilles pratiques des temps chrétiens et au repos hebdomadaire du Décalogue !

Ce qui est certain, et ce qui éclate à tous les yeux, c'est qu'il se produit actuellement, dans presque tous les pays de l'Europe, un mouvement général et accentué en faveur du repos légal du dimanche. La Suisse, la Belgique, la Hollande y sont entrées à la suite de l'Autriche, de l'Angleterre, des Etats-Unis; en Russie même, des pétitions sont adressées de toutes parts au Saint-Synode pour demander la fermeture de toutes les fabriques et de tous les magasins le dimanche; et en France, non seulemeut les chambres de commerce, celle de Paris en tête, se prononcent avec netteté pour le repos dominical, mais cette revendication est devenue l'article fondamental du programme ouvrier; les congrès, les syndicats la posent en première ligne, et plus que tous autres peut-être l'appellent comme une délivrance les 30,000 employés de la petite vitesse dans nos compagnies de chemins de fer.

Chose curieuse, en Alsace-Lorraine, la loi française de 1814, abolie chez nous, est restée en vigueur, et le gouvernement allemand l'applique avec une vigilance qui allège le fardeau des malheureux annexés!

On conçoit qu'il est impossible de tout dire dans un article de journal et d'enserrer en deux colonnes des faits et des considérations qui empliraient deux volumes. Mais, au moins, peut-on faire observer que, quand l'exemple du repos dominical nous est donné par les nations les plus libérales, les plus industrielles, les plus prospères du monde, par celles qui poussent l'activité jusqu'à la fièvre, et le travail jusqu'à la dernière puissance, on ne saurait objecter l'infériorité prétendue où se placerait la France en suspendant quelques heures par semaine le fonctionnement de son outillage humain.

En Angleterre, aux États-Unis, chez ces peuples pressés par excellence et dont la devise porte que le temps c'est de l'argent, on sait aussi le prix du repos pour la réfection des forces, et on a constaté de longue date que la production et la fortune du pays, loin de perdre à la suspension hebdomadaire, y gagnent en impulsion et en quantité.

Avant de partir pour Berlin, M. Jules Simon, interrogé à cet égard, répondait : « Personnellement, j'ai toujours soutenu la nécessité d'un jour de repos par semaine, et j'estime qu'en France ce jour ne peut être autre que le dimanche, cela pour beaucoup de raisons, le respect de la liberté religieuse, la tradition, etc. J'ajoute que mes collègues sont de mon avis à cet égard. »

Depuis, nous avons appris par les dépêches de Berlin que le repos dominical était décidé par la conférence et que des mesures dans ce sens seraient recommandées à tous les gouvernements.

Ce siècle, grisé de science et de progrès matériel, va-t-il donc comprendre enfin qu'il y a autre chose que les machines et la richesse; et de cette capitale ennemie d'où semblait devoir se déchaîner la guerre, allons-nous voir sortir une ère inattendue de fraternité chrétienne et d'apaisement social?

PH. DE GRANDLIEU.

Une adhésion embarrassante

M. Dugué de la Fauconnerie adresse à M. Delafosse la lettre suivante:

« 27 mars 4890.

» Mon cher Delafosse,

» Je viens de lire le programme que vous avez publié hier dans le Matin, et mon attention s'est surtout arrêtée sur l'article suivant de vos desiderata:

« La liberté absolue d'enseignement à tous » les degrés, parce que la liberté d'enseigner » est le corollaire de la liberté de croire.

» L'enseignement religieux dans l'école, au » gré du père de famille, parce que la morale » religieuse est, à nos yeux, le fondement de » toute discipline sociale. »

» Voilà qui est parfait! C'est ce que vous voulez, c'est ce que je désire moi-même. Par conséquent, comme je suppose que, pour être indépendants vous n'en n'êtes pas moins ouverts, je vous demande -- moi, qui depuis quinze ans n'appartiens à aucun groupe - de vouloir bien m'inscrire au vôtre... mais à une condition, cependant, c'est que, saisissant l'occasion, qui vous est justement offerte par la discussion du budget, d'affirmer vos revendications autrement que par des programmes, vous allez déposer, au nom des indépendants, l'amendement que déposa jadis le pauvre Raoul Duval, et qui était ainsi concu:

« Toute école libre comptant plus de cin-» quante enfants, et ayant plus de cinq ans » d'existence, a sa part dans la répartition » des centimes de l'instruction primaire, sans » avoir besoin, pour cela, de réformer son » personnel enseignant. »

» Si vous obtenez alors, pour le vote de cet amendement, je ne dis pas une majorité (je ne suis pas si exigeant), mais CINQ VOIX en dehors de la Droite, je conviendrai que votre groupe est définitivement fundé, et qu'il est appelé à rendre les plus grands services au pays.

» Mais, si, dans le cas contraire, cher ami, c'est-à-dire si vous n'avez pas d'autres suffrages que ceux des hommes dont vous tenez précisément à vous séparer, comme je suis un homme pratique, auquel échappe absolument le côté artistique des objets dont s'enrichit, chaque jour, la collection déjà si riche des chinoiseries parlementaires, et que je n'apprécie guère les choses que par leurs résultats, de même que je vous demande, aujourd'hui, à entrer dans votre groupe, je vous demanderai a en

» Est-ce convenu?

» Tout à vous, mon cher Delafosse, et bien córdialement,

» DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE. »

Le défit est formel, l'ironie cruelle, alors surtout qu'elle vient d'un homme qui a eu jadis les illusions constitutionnelles dont sont atteints les quarante-cinq d'issidents de la droite.

Il était difficile d'indiquer avec plus de bonne grâce à MM. Piou, Delafosse, et à leurs amis qu'ils se mettaient *Lepoutre dans l'œil*.

INFORMATIONS

Madame la Comtesse de Paris est arrivée avant-hier soir à Paris. El'e a été reçue à la gare par le général de Charette; elle est partie hier soir pour Madrid où elle passera la journée de demain dimanche. Elle rejoindra le lendemain Monsieur le Comte de Paris à Cadix, d'où ils regagneront l'Angleterre vers le 44 avril

MANIFESTATIONS OUVRIÈRES

Nous aurons décidément aujourd'hui à Paris une nouvelle manifestation ouvrière. Ce sont cette fois les ouvriers bouchers de l'abattoir de la Villette qui doivent se rendre à l'Hôtel de Ville et à la Chambre des députés. Le chiffre des manifestants sera, d'après le dire de plusieurs tueurs, de deux mille cinq cents à trois mille. Aucune violence n'aura lieu, assurent les organisateurs; mais, s'il faut en croire les patrons, on ne peut prévoir ce qui arrivera les jours suivants si satisfaction n'est pas donnée aux ouvriers.

M. Paulard, conseiller municipal, qui doit accompagner les manifestants, a eu hier matin une entrevue avec M. Lozé, préfet de police, qui lui a déclaré que les rassemblements seraient dispersés et les troubles réprimés sévèrement. Il est certain qu'à la préfecture de police on prend des mesures extraordinaires, comme si on appréhendait quelques troubles.

Suite des projets de voyage présidentiel :

Le Président de la République a reçu avanthier matin M. Barbey, le ministre de la marine, et l'amiral Dupetit-Thouars, commandant l'escadre de la Méditerranée.

Il a été décidé que l'escadre de la Méditerranée viendra à Marseille où elle saluera pour la première fois le Président de la République; le soir, les cuirassés projetteront sur la ville des faisceaux de lumière électrique.

A Toulon, l'embarquement pour la Corse s'effectuera vers le soir, de façon à passer la nuit en vue des îles d'Hyères.

Après un dîner à bord, le reste de la traversée s'effectuera de nuit, de manière à arriver à Ajaccio le matin.

De là, l'escadre ira attendre le Président à Bastia, où M. Carnot s'embarquera de nouveau. Après une promenade le long de la côte de l'île, elle se rendra à Villefranche.

LA TOUR EIFFEL

La tour Eissel sera rouverte au public demain dimanche 30 mars.

Au premier étage on trouvera un restaurant et une brasserie-restaurant; les deux autres salles seront transformées : l'une en Casino-Salon de lecture, l'autre en salle de fêtes spécialement réservée aux banquets, bals, etc.

Un bar est installé au deuxième étage, dans le pavillon du *Figaro*, un autre au troisième étage.

SAINT-SAENS

Les nouvellistes n'en veulent pas démordre. Ils veulent des nouvelles de M. Saint-Saëns; ils en auront.

Hier matin, le *Nouvelliste* de Rouen tranquillisait les plus inquiets. Il a vu les plus proches parents du musicien, la famille Letellier, qui habite Dieppe, et la famille Letellier n'est pas du tout préoccupée. Elle sait que M. Saint-Saëns voyage et qu'il reviendra bientôt. Elle a été prévenue qu'il ne donnera pas de ses nouvelles pendant son absence, car il comptait, disait-il, «se retirer du monde pendant l'hiver.»

ÉTRANGER

New-York, 28 mars.

Un cyclone s'est abattu hier dans la vallée de l'Ohio.

Les désastres sont considérables.

A Louisville, trois cents maisons ont été détruites; la gare, enlevée tout d'une pièce par l'ouragan, a été emportée dans le fleuve.

Quand l'Hôtel de Ville s'est écronlé, il s'y tenait une nombreuse réunion.

Le feu s'est déclaré dans beaucoup de maisons et plusieurs habitants ont été brûlés vifs.

Les digues de Greensville, sur le Mississipi, ont été trés éprouyées.

Elles menacent de céder sous la pression des eaux et on craint une nouvelle catastrophe.

Les rapports reçus d'Indianopolis estiment le nombre des morts de cette catastrophe à 800 dont 300 ont péri dans l'Hôtel de Ville.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 mars 1890. Les avis des places étrangères sont favorables et déterminent un mouvement de hausse

sur nos rentes. Le 3 0/0 s'élève à 88.10; le 4 1/2 0/0 fait 105.85.

Le Crédit Foncier est en hausse à 1,317.50.

Dans sa dernière séance, le conseil d'adminis-

tration a antorisé pour 2,663,637 fr. de nouveaux prêts. La Banque de Paris est fermement tenueà 786.25. La Banque Nationale du Brésil s'ins-

crit à 603. La Société Générale cote 477.50, la Banque d'Escompte 517.50, la Société de Dépôts et Comptes Courants 602.50. Il ne faut pas confondre la conversion russe qui s'effectae en ce moment par les soins de MM. de Rothschild frères avec une émission nouvelle, puisqu'il ne s'agit que de l'échange, titre pour titre, des obligations de l'emprunt 5 0/0 4862. Cette opération porte sur un capital nominal de 300 millions.

Voici les conditions de la conversion : l'obligation de 1,260 francs est remboursable contre 331.58 en espèces et le reste, 928.42, est à échanger contre deux obligations 4 0/0 de 500 francs. Les demandes de conversion sont recues jusqu'au 3 avril, chez MM. de Rothschild.

L'emprunt Serbe, émis par le Crédit Lyonnais et par MM. Hoskier et Cie, a obtenu un plein succès; les souscriptions devront ètre réduites dans une proportion importante.

Les rentes Portugaises ont un marché très actif: le 3 0/0 à 63.45; le 4 1/2 0/0 à 495.

Les Pierreries de Ceylan sont cotées 62.50 et 63.75.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 397.

CHRONIQUE LOCALE

LES RÉCOLLETS. — Le soleil a tout l'air de vouloir se préparer à prendre part demain à la fête des Récollets. Ce fait si rare est à constater, car en cette saison la température est très variable, et le jour de Pâques fleuries est plus souvent froid ou pluvieux qu'ensoleillé.

Déjà la place des Récollets est garnie de boutiques de toutes sortes, et les marchands auront à faire amples provisions, s'ils ne veulent manquer la vente.

Notre magnifique Jardin des Plantes a terminé sa toilette d'été pour recevoir ses visiteurs annuels, et l'avenue des Récollets, aujourd'hui terminée, va permettre à la foule de s'écouler plus librement.

Cette voie nouvelle de notre cité, que bien des gens ont déjà baptisée la « rue Zède », va donc être visitée par une foule de gens qui vont faire de drôles de réflexions sur ce chefd'œuvre municipal. Puissent-elles être entendues de l'Haussmann saumurois qui a conçu un pareil travail!

MUSIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES

Demain dimanche 30 mars, à 3 heures 1/2, à l'occasion de l'assemblée des Récollets, la Musique des écoles communales exécutera, dans le Jardin des Plantes, les morceaux sui-

1º Freluquet, pas redoublé CLODOMIR 2º La Jolie Hongroise, valse.... FISCHER.

3º Chœur de la Dame Blanche . . Boïeldieu. 4º En place, quadrille Louis Déo. 5º L'Entraînante, polka BARY.

LE RETOUR DES HIRONDELLES

Les voilà revenues, revenues cette semaine, les hirondelles, ces messagêres des beaux jours. Elles ne se trompent pas, elles annoncent plus sûrement le printemps que le marronnier ne le présage.

Rien de charmant comme de les voir arriver l'avant-garde accourt d'abord, volette, piaille et s'agite; il s'agit de retrouver les nids de l'année dernière, de voir s'ils sont libres.

Hélas! il y a bien quelques maisons qui on été démolies, quelques nids qui sont occupés par d'elTrontés moineaux.

Mais on cherche et on trouve; quaud le gros de la troupe arrive, tout le monde est bientôt casé, et le lendemain matin au petit jour, quand toute la bande se met à piailler, de joie sans doute, ravi, on se met à la fenêtre, et on s'écrie en souriant:

- Tiens | les hirondelles |

« Union Saumuroise » société de gymnastique, de tir et d'escrime

Dimanche 30 mars

Continuation du concours de tir. Tir réduj fusil Gras, carabine et pistolet.

TRAMWAYS SAUMUROIS

M. de Persin, ingénieur à Paris, cité des Fleurs, 29, nous prie d'informer les porteurs d'actions des Tramways Saumurois que le 5 avril prochain, il y aura à Paris une assemblée générale, dans laquelle on soumettra au vote des intéressés un arrangement intervenu entre les administrateurs de l'ancienne Societe et une Compagnie nouvelle, lequel arrangement serait loin de favoriser les intérêts des actionnaires de Saumur, déjàtrop malheureux.

Nons nous demandons, puisque la déchéance a été prononcée, comment peuvent encore figurer les administrateurs qui ont si mal conduit l'entreprise.

Il est nécessaire que tous les actionnaires soient présents ou représentés, de manière à forcer la démission des administrateurs qui osent présenter semblable solution.

M. de Persin se met à la disposition des actionnaires qui n'ont pas de représentants à Paris. Ils penvent déposer leurs titres dans une banque de Saumur, et lui faire parvenir un pouvoir avec le récépissé. Il fera tout le nécessaire pour faire avorter l'arrangement proposé, et espère trouver dans l'assemblée assez d'actionnaires pour entraver ces mêmes mesures.

Vol. — L'avant-dernière nuit, un voluir s'est introduit dans le magasin de chaussures de M. Lebars, à l'angle des rues du Puits-Venf et de la Tonnelle. Après avoir forcé le confrevent et brisé un carreau, le voleur a chois chaussures à son pied et en a enlevé pour une cinquantaine de francs, puis il s'est retiré.

M. Lebars, qui a un magasin de rente à Saumur, habite le Pont-Fouchard et personne

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

La jeune fille sourit. Prenant dans ses mains la tête charmante de l'enfant, elle l'embrassa au front... baiser dont la tendresse était vraiment maternelle... mais, chassant l'attendrissement, elle dit avec gaieté:

- Nous sommes à vos ordres, jeune homme.
- Écoute, sœur, il y a longtemps que je pense à choisir un état.
- Vraiment! longtemps... mon petit? Elle s'arrêta en riant.
- Riez, si vous voulez, Mademoiselle, depuis le départ de François, j'y songe... Je les ai tous passés en revue avec Geneviève.
- Quel respectable conseiller! s'écria la Marjolaine.
- Il ne faut pas se moquer, dit l'enfant très sérieux, ma petite sœur a beaucoup de jugement.
- Je ne doute ni de l'esprit ni du jugement de Mlle Geneviève.

- Allons, vilaine... reprit le jeune garçon fâché.
- Continue, mon Fabien.
- Eh bien! j'aurai bientôt quinze ans...
- Sa sœur sit un mouvement.
- Enfin, dans un an, je les aurai.
- Un an et quatre mois... à la Saint-Marn.
- Ce n'est toujours pas bien long.
- Pas long du tout... la vie elle-même passe comme un songe.
- Voilà encore que tu redeviens moqueuse, méchante!
- Il lui donna un coup sur les doigts. Séverine, joignant les mains, resta immobile et grave comme un juge sur son siège.
- -- Bah! tu es gaie, insinua Fabien, avec une pointe de malice à son tour, je sais bien pourquoi, va...

Une rongeur légère colora le visage de la jeune fille, qui cacha sa confusion sous un franc rire.

- Eh bien! continua son frère, profitant au plus vite de ses avantages, nous avons trouvé, Geneviève et moi, que nous n'aimions rien autant que la campagne.
 - Vous êtes bien jennes pour prendre une

résolution, reprit Séverine avec un sérieux qui n'avait rien de factice.

- Non, dit avec fermeté l'enfant, je n'aime pas la ville, ni Geneviève uon plus. Nous aimons l'air, les champs, les animaux, notre jolie ferme. Sais-tu ce qu'il faut faire, Séverine?... Papa désire retourner à la métairie, nous demeurerons avec lui. On gardera la mère Brigitte, et Geneviève se mettra doucement au courant. Qu'en dis-tu?
- Et moi? je ne vois pas ma place dans ces arrangements.
- Toi, on te mettra tout simplement à la porte, le plus vite possible. Du reste, c'est arrangé avec papa.
- Voyez-vous! papa est aussi du complot?
- Oui, nous en avons causé jeudi. Il dit que nous sommes bien assez élevés comme ça; que la couvée n'a plus besoin de toi. Sulpice dit la même chose.
- Ah! Sulpice était de la conversation... Ton aplomb ne m'étonne plus. En effet, je m'aperçois que les derniers de la couvée sont prêts à prendre leur vol.

Malgré le bonheur entrevu, la jeune fille éprouva un sentiment de tristesse... ainsi, sa tâche était sinie! Ceux pour lesquels elle avait travaillé, souffert, prenaient leur chemin personnel qui se détournait du sien...

Comme si l'enfant ent compris sa pensée, il lui passa les bras autour du con:

— N'est-il pas temps que tu sois heureuse à la fin ? lui murmura-t-il à l'oreille. Geneviève et moi, nous resterons toujours près de toi, petite sœur.

Séverine, les yeux pleins de larmes, l'embrassa.

Puis se ravisant:

- Ah! ça, tu parles de Geneviève sans a çon, elle fera comme les autres, se mariera quelque jour et nous faussera compagnie.

Geneviève ne se mariera pas, dit le jeune garçon avec le plus grand sérieux, ui moi non plus. Nous resterons ensemble, c'est convenu-

La sœur aînée éprouva la tentation de jeter sa phrase moqueuse à travers ses beaux projets, mais elle se retint : ne voulant pas frois ser cette jeune âme, toute à l'ardeur de sa première tendresse.

Le père rentrait, la conversation en resta la Oui, tous avaient raison, son rôle maternel prenait fin.

François, sorti de l'école avec les meilleures notes, venait d'obtenir l'emploi d'aide-mécani-

ne couche auprès de sa marchandise. L'escroc, ne couche auprès de sa marchandise. L'escroc, toujours inconnu, devait le savoir; cependant il a dié bien hardi, car ce quartier est toujours très frêquenté, même la nuit.

L'APPAREIL DU CAPITAINE DE PLACE De très intéressantes expériences ont eu lieu jeudi à Ermont, dépôt de matériel du Nord. On

y essayait un appareil inventé par le capitaine

de

100

ntôt

86-

RIME

idui

des

eurs

e le

ra au

ment

figu-

nduit

ière i

s qui

des

ints à

s me

éces-

pose,

d"ac-

olear

-Neuf

hoisi

t re-

nte à

sonne

per-

ée, il

reuse

Gene-

es de

l'em-

ns fa-

riera

jeune

non

venu.

rois-

le sa

ta là.

ernel

eures

Cet appareil électro-mécanique est destiné à révéler les soufflures et défauts intérieurs des rails. C'est à ces fissures cachées que sont dus les bris des rails et par suite les déraille-

On comprend l'intérêt qu'a une Compagnie à ne posséder que des rails sains.

C'est encore le microphone et le téléphone combinés avec un frappeur mécanique et un audiomètre d'induction qui permettent de deviner à coup sûr les délants intérieurs cachés à la vue de tous. Les rails, brisés au mouton, après vérification au schiséophone, c'est le nom du nouvel instrument, ont décelé des fissures intérieures à tous fes endroits indiqués avec une étonnante précision par l'appareil.

Ces expériences avaient lieu en présence de M. Poulet, ingénieur du matériel fixe, et de M. Moncharmont, ingénieur inspecteur des voies du Nord.

Le ministre de la marine avait délégué M. l'ingénieur de la marine Aurous, pour étudier la possibilité d'appliquer le système du capitaine de Place à la vérification des arbres d'hélice. (Figaro.)

LES VACANCES DE PAQUES

Les vacances de Pâques dans les lycées et cullèges sont fixées ainsi qu'il suit :

Sortie: jeudi 3 avril, à huit heures du matin. Rentrée: lundi 14, à l'heure réglementaire.

Etendant la décision qu'il a prise à l'égard des lycées et collèges, le ministre de l'Instruction publique vient de décider que les congés de Pâques comprendront, dans les écoles primaires de tout ordre, toute la semaine qui suit la fête de Pâques.

Pour les instituteurs et institutrices qui ont tenu un cours d'adultes pendant l'hiver 1889-1890, ce congé comprendra, en dehors de la semaine de Pâques, les journées du vendredi et du samedi précédant cette fête.

Un conférencier angevin a Paris

M. René Bazin, professeur de droit criminel à la Faculté catholique d'Angers, a fait samedi dernier, au banquet des économistes, à Paris, une conférence sur son récent voyage en Italie.

Grand succès pour notre concitoyen, qui est non seulement un écrivain délicat et plein de charme, mais encore un causeur disert et très éradit

Tontes nos félicitations à M. René Bazin.

ANGERS. — Nécrologie. — M. Charles Nicolich, commissaire central, est décédé hier matin à 5 heures, à son domicile, bureau central de police.

Il était atteint d'une maladie de poitrine dont il ressentait déjà les effets à Rouen, où il était commissaire de 4re classe.

Arrivé à Angers le 2 janvier, il n'est jamais sorti et a succombé en pleine connaissance. Il avait signé la veille au soir des pièces.

M. Ninolich, Charles, était âgé de 57 ans. Les obsèques auront lieu demain dimanche à 1 heure 1/2.

On mous annonce également la mort de M. Rodière, ancien secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, sous-préfet de Castres, où il est mort lundi dernier.

COUR D'ASSISES D'INDRE-ET-LOIRE

La Cour d'assises d'Indre-et-Loire vient de condamner à la peine de mort le sieur Chabiland, et aux travaux forcés à perpétuité la fille Fouché: le premier comme auteur principal d'un assasinat commis à Liège, arrondissement de Loches, sur la personne d'un sieur Couillard; la seconde, ancienne maîtresse de Couillard, comme complice et instigatrice de ce meurtre, exécuté avec un fusil.

L'arrêt dit en outre que l'exécution aura lieu sur une des places publiques de Tours.

Les condamnés écoutent sans un murmure, sans une exclamation, la lecture de la terrible sentence; Chabiland paraît atterré, les gendarmes le soutiennent pour l'aider à sortir de la salle.

A l'audience d'hier, la même Cour d'assises a aborde l'un des plus sombres drames de cette série rouge qui jeta la terreur dans le département d'Indre-et-Loire.

Silvain Touchelet, âgé de 26 ans, vigneron, demeurant à Lussault, est accusé d'un odieux assassinat commis dans les circonstances que nous avons fait connaître au moment du crime.

LE CHAULAGE DES ARBRES FRUITIERS

A la fin de l'hiver, pour détruire les mousses et les insectes, M. Gaillot, directeur de la station agronomique de l'Aisne, recommande de remplacer la chaux par le sulfate de fer, parce que, dit-il, la chaux n'est pas assez énergique pour tuer les spores des végétaux parasites.

Une solution de 40 kilos de sulfate de fer par hectolitre d'eau est suffisante. Les mousses et les lichens qui se trouvaient sur les arbres sont absolument détruits par les lavages faits avec cette solution, mais il est nécessaire que la pénétration du liquide sur l'écorce soit bien complète.

On peut employer à cet effet, soit le pulvérisateur, soit un pinceau grossier, soit même un balai.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 30 mars au 5 avril, et de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville du 48 au 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera du 25 mars au 15 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville au prix réduit et uniforme de 250 fr. par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de Pâques. — A l'occasion des fêtes de Pâques, l'administration des Chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare à toute gare pendant la période du mercredi 2 au samedi 12 avril, dont la validité expirerait avant le mardi 15 avril 1890, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mardi 15 avril inclusivement.

En ce qui concerne les billets d'aller et de retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables. (Toute voie Etat ou voies mixtes Etat-Orléans et Etat-Ouest)

GRANDE CHAPELERIE 4, PLACE de la BILANGE, 4,

7, 1 bhot w w bilanoe, 4,

CHEZ LIVerani

Qui arrive de Paris avec un choix considérable de CHAPEAUX pour Hommes, Dames et Fillettes.

Toute personne qui achètera un chapeau dans le prix de 4 fr. 90 et au-dessus aura droit à une magnifique gravure représentant les *Fontaines Lumineuses*, dont on a tant parlé à l'Exposition de 1889.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Assortiments d'Articles de Pâques des plus variés, vendus à des prix exceptionnels de bon marché.

Vannerie — Œufs décorés — Œufs candis Œufs chocolat

Poissons d'avril en chocolal et sucre, elc., elc.

Tout acheteur de 3 fr. de Confiserie aura droit
à un billet de Tembola — D. ux lots gagnants.

GRAND - THÉATRE D'ANGERS

Samedi 29 mars
Martha, opéra-comique de Flotow.
Le Droit du Seigneur, opéra-comique en 3
ctes.

UNE DAME, excellente musicienne, désire donner des leçons de piano et de chant, chez elle ou dans les familles.

S'adresser au bureau du journal.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

CONVERSION ET REMBOURSEMENT

de l'Emprunt Russe 5 0/0 de 1862 $De £ 15,000,000 \ ou \ fr. 378,000,000 \ cap^{al}. \ nom^{al}.$ Au moyen d'un Emprunt 4 0/0 or de 300 millions de francs capital nominal et du payement d'une soulte de £ 3,300,000 (soit 26 0/0 du capital de l'Emprunt 5 0/0 1762).

En vertu d'un Oukase de S. M. l'Empereur de Russie, l'Emprunt 4 0/0 or. 3° émission — 1890 — est réservé aux porteurs de l'Emprunt 5 0/0 de 1862 dans la proportion de 1,000 francs de capital nominal pour 50 € capital nominal Emprunt 5 0/0 de 1862.

Les demandes de conversion seront reçues à Paris, chez MV. de Rothschild frères. jusqu'au 3 avril 1890, inclusivement, aux conditions suivantes:

Contre: £ 50 ou fr. 1,260. — Capital nominal Emprunt 5 0/0 1862 jouissance 1er mai 1890, on recevra: 2 titres de 500 fr. capital nominal du nouvel Emprunt, jouissance 1er juin 1890, plus fr. 331,58 en espèces (représentant la soulte de £ 13 » et un mois d'intérêts).

Les titres de l'Emprunt Russe 5 0/0 de 1862 qui n'auront pas été convertis seront remboursés au pair le 1er juillet prochain.

Les demandes de conversion doivent être accompagnés de titres, ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur montant nominal avec engagement de livrer les titres avant le 1er mai 1890.

Déclaration faite au Timbre le 22 Mars 1890

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczèma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.



M. Sorel, 18, place Saint-Pierre.

PAUL GODET, propriétaire-gérani.

cien constructeur dans une importante usine du Nord. L'avenir s'ouvrait brillant devant lui.

- Un chancenx, suggérait Joseph avec amertume, sans se demander si François, travailleur, serviable, courageux et bon, n'aidait pas à la chance.

Ainsi Séverin voyait ses enfants prospérer autour de lui. Le temps avait adouci ses regrets de la perte de sa femme sans les faire disparaître. Mais il pouvait se dire qu'à l'heure d'aller la rejoindre, il laisserait derrière lui de fiers rejetons d'une forte race.

Le tisseur tenait de ses ancêtres le désir de se survivre et de conserver intactes les traditions et l'honneur de la famille.

L'hiver, passé sans autre incident, au premier mars on s'installa définitivement à la ferme.

Séverin rajeunit de dix ans en quelques jours. Il béchait son jardin, préparait des semis merveilleux, révait de choux monstres, de poireaux gigantesques, de carottes phénoménales. Il lorgnait, du coin de l'œil, les semis de l'ami Verdrel, se préparant à soutenir la lutte avec vaillance.

Le vieux tisseur, dans lequel le paysan re-

naissait depuis longtemps déjà, se reprit d'amour pour la terre avec toutes les ardeurs de la dernière passion.

Le bonheur des jumeaux faisait plaisir à

Leur printemps fraternisait avec celui de la nature: courses à perdre haleine, escalades hardies dans lesquelles Fabien entraînait sa sœur, cueillettes sur les haies, dans les buissons, tout un arriéré de jouissances qu'il fallait ressaisir.

Séverine retrouvait ses quinze ans à la vue de cette gaieté juvénile qui lui rappelait un passé déjà loin.

Avec quelle intensité elle jouissait du bonheur d'être rentrée dans son nid sauvage! Combien l'air lui semblait doux à respirer! Et cette verdure... quelle fête pour le regard! Les souvenirs, accourant comme un joyeux volier d'hirondelles, lui souhaitaient la bienvenue... Et Sulpice qui avait découvert que la maison des Darnétal se trouvait toujours sur son chemin. Pour comble de bonheur, François avait tiré un bon numéro; mais, par contre, au jour même de ses dix-huit ans, Joseph s'était engagé. L'esprit d'indiscipline le suivit au régiment; aussi, au début, s'attira-t-il de nombreuses punitions.

La famille de Caen vint passer huit jours à la ferme. Les deux sœurs, les mains enlacées, parcourant les sentiers d'autrefois, se perdirent en d'interminables causeries.

Le mariage fut fixé au mois de septembre, entre la moisson et la cueillette des fruits... Ne fallait-il pas mettre Geneviève au courant? Peut-être pourrait-on, à cette époque, obtenir un congé pour François et pour Joseph?

Sulpice dut se rendre à toutes ces bonnes raisons.

Le beau-frère visita la Fresnaie.

Une vieille gentilhommière moussue – depuis longtemps convertie en ferme – aux appartements vastes, aérés, mais peu habitables.

Paul Dupré convint avec Sulpice des réparations à faire et se réserva le mobilier, comme c'était son droit, disait-il.

Juin amena les fenaisons.

La Marjolaine, ren lue à ses occupations préférées, paraissait plus jolie que jamais, malgré ses vingt-sept ans. Après tant de tristesses, de soucis, de misères et de luttes, son cœur se livrait enfin à la joie. Elle redevenait jeune, gaie, originale en réparties comme à quinze ans.

La ferme des Darnétal, fleurie au dehors de roses et de jasmins, envoyait aux échos, par les fenêtres ouvertes, joyeux fredons et rires argentins.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

TOURNÉES FRÉDÉRIC ACHARD

Lundi 31 Mars 1890 Une seule représentation de l'immense succès du théâtre du Vandeville AVEC LE CONCOURS DE

M. Frédéric ACHARD, du Gymnase; Mme ACIANA, du Palais-Royal; Mme ACHARD-BECKER, de la Porte-Saint-Martin; M. A. WORMS, de l'Ambigu; M. GALABERD, du Vaudeville; M. GŒURY, du Gymnase.

FEU TOUPINEL

Comédie en 3 actes, de M. Alexandre BISSON, auteur des Surprises du Divorce.

On commencera par

MADAME DUROSEL Comédie en 1 acte, de MM. Bisson et Mars.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

Étude de M° V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir.

HAIN-LEVÉE D'INTERDICTION Et nomination de conseil judiciaire

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur le dix-neuf mars mil huit cent quatrevingt-dix,

Il appert que le sieur Camille Hardouin, propriétaire-cultivateur, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, a été relevé de l'interdiction prononcée contre lui par jugement dudit Tribunal, en date du qua-torze avril mil huit cent quatrevingt-huit, enregistré, et a été pourvn d'un conseil judiciaire en

la personne de M. Callard, expert à Montreuil-Bellay. Pour extrait, rédigé par moi, avoué soussigné, ayant occupé pour le sieur Hardouin sur sa demande.

Saumur, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix. V. LE RAY.

Etude de M° V. LE RAY, avouélicencié à Saumur, rue du Marché-Noir, nº 42.

DEMANDE

En Séparation de Biens.

D'un exploit du ministère de Marcombre, huissier à Saumur, en date du 26 mars 1890, enregistré, Il appert que M^{me} Marie-Louise

Chiron, épouse du sieur Henri Hemery, représentant de commerce, avec lequel elle demeure à Saumur, rue du Puits-Neuf,

A formé contre son dit mari une demande en séparation de biens.

Pour extrait, rédigé par moi, avoué soussigné, occupant pour M^{mo} Hemery sur sa demande.

Saumur, le 29 mars 1890.

V. LE RAY.

Assistance judiciaire. - Décision du 26

A VENDRE

Une très grande et belle Armoire Louis XV (AUTHENTIQUE), pouvant servir de bibliothèque.

S'adresser chez M. H. HARDY, fabricant de meubles de styles, à la Croix-Verte, qui demande des ouvriers et des apprentis sculp-(287) teurs.

A GEDER

Grand Hôtel d'Anjou

Rue d'Orléans, à Saumur. S'adresser à M. Odouard, qui l'exploite.

MAGASIN D'ÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de Me DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

VENTE DES BESTIAUX

Matériel d'exploitati n

De la ferme du château de Bou- ois.

Le Dimanche 27 avril 1890 et le Lundi 28, s'il y a lieu, à midi, il sera, par le ministère de M° DEGREZ, notaire à Saint-Clémentdes-Levées, procédé à la vente aux enchères publiques des bes-tiaux et du matériel du château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place, appartenant à M. Edmond Bigeau, propriétaire, demeurant à Saumur.

Cette vente aura lieu dans la cour de la ferme du château de Boumois.

On vendra notamment:

Cinq vaches, quatre génisses; Un taureau (race normande); Deux fortes juments; Un cheval de taille ordinaire; Charrettes à cheval; Tombereau, brouettes; Charrette à bœufs; Harnais de toutes sortes; Une voiture à deux roues; Charrues de toutes sortes; Rouleau et herse; Un moulin à vanner; Trieur pour blé de semence; Concasseur à avoine; Paille-bois de charronnage; Matériel de laiterie;

Outils aratoires de toutes sortes et quantité d'autres bons objets.

On paiera au comptant, plus 40 pour cent, et avant l'enlèvement de tout objet vendu.

IL OD IJ DE ME

POUR NOEL PROCHAIN

Maison avec Magasin

Situés rue d'Orléans, 49.

S'adresser à Mme Brindeau, à Sainte-Anne, ou chez M. MEYER, rue d'Alsace. (209)

PILULES

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS: Accamulation de bile et de glaires, constipation, m'graine, etc. Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recom-

maindées aux Dames.

Préparées par Thomas Brecham, à SI-Helkus (Angletarre)
Prix: 2 fr. et 2 fr. 50 avos instruction détaillée. Souls Repr sen ants pour la France et ses Colonies :

Pharmacie Anglaise des Champs-Elysées

Avenue des Champs-Elysées, 62
et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PAGIS.

Détail DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE.

ON DEMANDE un jeune de 45 à 46 ans pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

LE BUREAU de M. Mubert, greffier du canton Sud, est transféré rue de l'Ermitage, nº 3, à Saumur (nouvelle avenue du Jardin des Plantes)

Étude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

M M O M M W

A l'amiable

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Ton-nelle, nºº 6 et 8, à l'angle de la rue de la Cocasserie,

Joignant M. GUILLEMET.

S'adresser, pour traiter, à Me GAUTIER, notaire. (251)

Étude de M° GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

Au Pont-Fouchard,

Avec (los de Vigne et Jardin S'adresser, pour traiter, à M°

GAUTIER, notaire.

Études de Me JAUBERT, commis-

saire-priseur à Saumur, Et de M° RIFFAULT, huissier à Saumur.

VENTE Aux enchères publiques

DE MEUBLES

Et de Marchandises

Par suite de saisie-exécution

Le MARDI 4er avril 1890, à 4 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue Nationale, nº 43, dans une maison occupée par M. TREMBLAY fils, marchand de liquides,

Il sera vendu:

Tables, chaises, étagères, comptoir garni en zinc, vaisselle, verrerie, foudres, tonnes, futailles, caisses, porte-bouteilles, ustensiles de cave, bouteilles vides; Une grande quantité de mar-

chandises, comprenant:

950 bouteilles de différentes liqueurs, 100 litres de sirops, 300 syphons, eau-de-vie, cognac, rhum, kirsch et cassis en fûts;

Un moteur à gaz de la force d'un cheval, avec poulies, trans-missions et accessoires; un appa-reil à fabriquer l'eau gazeuse système Hermann - Lachapelle, un tirage à syphons, un tirage à bouteilles, un gazomètre, un producteur à gaz avec tous les ustensiles en dépendant, 9,000 bouchons et quantite d'autres bons

Au comptant, plus 10 0.0.

Nota. — Le moteur à gaz, les appareils à gazeisier et autres, seront vendus le mardi 1er avril.

A CEDER

UN ÉTABLISSEMENT

DE

LOUEUR DE VOITGRES

DE REMISE

Bonne Clientèle

S'adresser à M. Touret, rue d'Orléans, 53. (220)

SULFATE DE CUIVRE

Entrepôt : Rue Daillé. SAUMUR Chez M. A. COURTET

PARISIENNE EPICERIE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Paissa da neix _ Cansarvas da ler chair

Baisse as hits. — con			
Petits pois	la boîte	0.85 la 1/2 1.60	0.45
» '» très fins	10 - 10 - 10 11 11	1.60	0.95
Haricots verts	-	0 85 _	0.60
» » très fins	_	1.50	0.90
Asperges entières	1, 12-1 (4)	0 85 — 1.50 — 1.30 le flacor	9 95
Sardines à l'huile depuis	U_1-1-01	0.40	4.40
Thon à l'huile depuis	the same of	0 75	
Homard entier	boîte plate	0.80 et	1.25
Saumon du Japon	la boîte	0.90 et	1.40
Filets de harengs à l'huile		0.50 et	0.80

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE 68, Quai de Limoges

SAUMUB

Prix Modérés

PHARMACIE A. CLOSIER

Nº 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épurgne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Etrangères. -- Dépôt de toutes les Spécialités

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchous vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices. de Ceintures en tous genres, de Biberons. d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

a sainte-ceneviève

Capisseries Artistiques

CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les Dessins et Travaux de Tapisserie et de Broderie qu'on voudra bien lui consier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Articles Spéciana pour Lensionnais. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

	COURS DE	LA BOURSE DE PARIS	DU · 28 MARS	
4 1/2 1883	ACTIONS ACTIONS ACTIONS	Autrichien 4 0/0 or	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) Est 3 0/0 anc. r. à 500 PLM. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 Midi 3 0/0 ancien r. à 500 Nord 3 0/0 r. à 500	Caransatlantique 3 0/0 r. \(\frac{1}{2} \) 500. Panama 6 0/0 1 resérie remb \(\frac{1}{2} \) 1,000 - 6 0/0 2 e série - 0 bligations \(\frac{1}{2} \) 105. Suez 5 0/0 remboursable \(\frac{1}{2} \) 500. FONDS ETRANGERS Emprunt russe 1862 5 0/0. 102 35 Consolidés 4 0/0 1 re série. 94 25 Consolidés 4 0/0 1 re série. 94 25